

3EME OPTION (TROISIEME OPTION)
SCOP SAS à capital variable
268 montée de Ruisse, 26150 Saint Julien en Quint
839 105 871 R.C.S. Romans

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ASSOCIÉS DU VENDREDI 29 MAI 2026**

L'an deux mille vingt six et le Vendredi 29 mai . à 15 heures, les associés de la société 3EME OPTION (TROISIEME OPTION), société coopérative d'intérêt collectif, par actions simplifiée, à capital variable, se sont réunis au siège social sur convocation de la présidence faite conformément à la loi et aux statuts

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire d'autres associés. Les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Madame Cécile FAULHABER préside la séance en sa qualité de président-e de la société.

La présidence de séance constate que la feuille de présence fait ressortir que les associés présents possèdent 40 parts sociales auxquelles sont rattachés 2 voix, sur un total de 40 parts sociales auxquelles sont rattachées 2 voix.

Les conditions de quorum nécessaires à l'adoption à la majorité ordinaire de chacune des résolutions figurant à l'ordre du jour étant réunies, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La présidence de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport d'activité sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- 1- Rapport de révision annuel de révision coopérative
- 1- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus à la présidence
- 2- Affectation du résultat
- 3- Conventions réglementées
- 4- Mandat de présidence
- 5- Rémunération de la présidence
- 6- Mandat de direction générale
- 7- Rémunération de la direction générale
- 8- Révision coopérative
- 9- Valeur de remboursement de la part sociale
- 10- Engagement de souscription
- 11- Délégation de pouvoirs en vue des formalités

Puis, la présidence de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée générale :

1. La lettre de convocation remise en main propre signée ;
2. la feuille de présence ;

3. le rapport annuel de révision coopérative
4. le texte des projets de résolutions proposées par la présidence ;
5. les comptes de l'exercice social clos le 31/12/2025

La présidence de séance déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires et les dispositions statutaires ont été adressés ou tenus à la disposition des associés, au siège social, dans les délais prescrits.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

La présidence de séance déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la présidence de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1- RÉSOLUTION – Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité de la présidence, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

Elle prend également acte de la lecture du rapport annuel de révision coopérative.

Elle donne quitus à la présidence pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2- RÉSOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide, conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, de répartir ainsi qu'il suit le résultat net de l'exercice social clos le 31/12/2025 s'élevant à 3 070.14 € :

- 25 % à la part travail	767.54 €
- 15 % à la réserve légale soit	460.52 €
- 60 % à la réserve statutaire dite fonds de développement soit	1 842.08 €
- 0 % aux intérêts des parts sociales (dividendes) soit	0 €

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices, cet exercice étant le premier clôturé depuis la transformation de l'association en scop.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3- RÉSOLUTION - Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, prend acte du fait qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4- RÉSOLUTION – Présidence

L'assemblée générale rappelle que le mandat de présidente de la société a été confié à Mme Cécile FAULHABER, lors de l'assemblée générale du 12 février 2025. Il expirera à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 31/12/2027.

Cette résolution, mise aux voix à bulletins secrets, est adoptée à l'unanimité.

5- RÉSOLUTION –Rémunération de la présidence

L'assemblée générale fixe la rémunération de Mme Cécile FAULHABER, au titre de son mandat de présidente à la somme mensuelle brute de 2 538 euros à partir du mois de février 2026.

La présidence étant assimilée salariée, elle est notamment soumise au régime général de la sécurité sociale. Afin d'éviter une double rémunération, sa prime de mandat sera réduite à due proportion en cas de versement d'indemnité journalière ou de toute autre indemnisation.

La présidence aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatifs.

L'assemblée générale rappelle qu'en vertu de l'article 17 de la loi du 19 juillet 1978, Mme Cécile FAULHABER, présidente rémunérée, est assimilée à une salariée au regard de la législation du travail et de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix à bulletins secrets, est adoptée à l'unanimité.

6- RÉSOLUTION – Direction générale

L'assemblée générale rappelle que le mandat de direction générale de la société a été confié à Mme Emmanuelle DINGLI, lors de l'assemblée générale du 12 février 2025. Il expirera à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 31/12/2027.

Cette résolution, mise aux voix à bulletins secrets, est adoptée à l'unanimité.

7- RÉSOLUTION –Rémunération de la direction générale

L'assemblée générale fixe la rémunération de Mme Emmanuelle DINGLI au titre de son mandat de directrice générale à la somme mensuelle brute de 1 867,02 euros à partir de juin 2026.

La direction générale étant assimilée salariée, elle est notamment soumise au régime général de la sécurité sociale. Afin d'éviter une double rémunération, sa prime de mandat sera réduite à due proportion en cas de versement d'indemnité journalière ou de toute autre indemnisation.

La direction générale aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatifs.

L'assemblée générale rappelle qu'en vertu de l'article 17 de la loi du 19 juillet 1978, Mme Emmanuelle DINGLI, directrice générale rémunérée, est assimilée à une salariée au regard de la législation du travail et de la sécurité sociale.

Cette résolution mise aux voix à bulletins secrets, est **adoptée à l'unanimité**.

8- RÉSOLUTION – Réviseurs coopératifs

L'assemblée générale rappelle que le mandat de réviseur coopératif titulaire a été confié à AURA REVISION et le mandat de réviseur coopératif suppléant à ARESCOP NATIONALE le 12/02/2025, pour une durée de 3 exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

9- RÉSOLUTION – Valeur de remboursement de la part sociale

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de présidence et compte tenu de la situation nette de la société après imputation des pertes conformément aux dispositions statutaires à l'article 18.2, constate que la valeur de remboursement de la part sociale s'établit à la valeur nominale de souscription soit 50€

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

10- RÉSOLUTION – Engagement de souscription

L'assemblée générale rappelle que, conformément à l'article 10 des statuts, l'engagement de souscription pour l'exercice en cours s'élève à 10% du salaire brut.
Les associées salariées ayant déjà souscrit 1 000€, soit 20 parts sociales, ne sont pas concernées par cet engagement de souscription.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

11- RÉSOLUTION - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes de la présente assemblée générale.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidence.

Signature de la Présidence





GROUPE VINGT SIX VALENCE
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

16 rue Paul Henri Spaak
26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 41 98 98



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)

268 Montée DE RUISSE

26150 SAINT-JULIEN-EN-QUINT

Bilan au 31/12/2025

Présidente de 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)
Cécile Faulhaber:

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
de la Région Rhône-Alpes

SOMMAIRE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels	1
Attestation de présentation des comptes	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
Détail de l'Actif	7
Détail du Passif	8
Détail du Compte de Résultat	9
Détail des Soldes Intermédiaires	11
Règles et méthodes comptables	13
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions	17
Créances et Dettes	18
Produits à recevoir (avec détail)	19
Charges à payer (avec détail)	20
Charges constatées d'avance (avec détail)	21
Produits constatés d'avance (avec détail)	22
Capital social	23
Documents Fiscaux	24
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	25
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	26
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	27
Taux réduit IS page 1	28
Taux réduit IS page 2 /1	29
Taux réduit IS page 3 /1	30
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	31
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	32
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	33
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	34
BIC-RN 2054 - Immobilisations	35
BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation	36
BIC-RN 2055 - Amortissements	37
BIC-RN 2056 - Provisions	38
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	39
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	40
2058A - Réintégrations diverses	41
2058A - Déductions diverses	42
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	43
2058B - Détail des charges à payer	44
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	45
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	46
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	47
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	48
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	49
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	50
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	51
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	52
2069RCI - Réductions et crédits d'impôt	53

Etats financiers au 31/12/2025

Comptes annuels

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	370 382	euros
Chiffre d'affaires :	152 529	euros
Résultat net comptable :	3 070	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VALENCE
Le 27/04/2026

Signature

Nathalie ALMEIDA

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	636	84	552	
	Autres immobilisations corporelles	18 673	14 517	4 156	8 507
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)		19 309	14 601	4 709	8 507
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	24 852		24 852	
	Autres créances	786		786	
	Charges constatées d'avance	27 041		27 041	
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	312 995		312 995	264 906
	Total de l'actif circulant (IV)	365 673		365 673	264 906
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		384 983	14 601	370 382	273 413

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

Mission de présentation des comptes annuels

52 679

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 000)	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	227 913	217 328
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 070	10 585
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	232 983	227 913
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE	DETTE FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	300	
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 161	
	Dettes fiscales et sociales	7 938	
DETTE	DETTE DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	390	
	Produits constatés d'avance	103 610	45 500
DETTE	Total des dettes (1)	137 399	45 500
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		370 382	273 413
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 070,14	10 584,88
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		137 099	45 500
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intra communautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	202		202	
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	152 327		152 327	152 209
	Montant net du chiffre d'affaires	152 529		152 529	152 209
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			582	535
Total des produits d'exploitation				153 111	152 744
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			13 342	11 297
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			84 510	123 101
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 478	
	Salaires			36 036	
	Cotisations sociales			3 103	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 435	4 350
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4 136	3 299
Total des charges d'exploitation				150 040	142 047
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 070	10 697
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 070	10 697
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		112
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			112
RESULTAT FINANCIER			(112)
RESULTAT COURANT avant impôts		3 070	10 585
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		153 111	152 744
Total des charges		150 040	142 159
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 070	10 585
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	4 708,58	1,27	8 506,78	3,11	(3 798,20)	-44,65
Installations techniques, matériel et outillage	552,20	0,15			552,20	
21540000 Matériel	636,47	0,17			636,47	
28154000 Amortissement matériel	(84,27)	-0,02			(84,27)	
Autres immobilisations corporelles	4 156,38	1,12	8 506,78	3,11	(4 350,40)	-51,14
21810000 Installations générales, agenc	2 674,00	0,72	2 674,00	0,98		
21820000 Matériel de transport	15 000,00	4,05	15 000,00	5,49		
21830000 Matériel de bureau	999,00	0,27	999,00	0,37		
28181000 Amort.installations générales	(644,22)	-0,17	(376,82)	-0,14	(267,40)	-70,96
28182000 Amort.matériel de transport	(13 125,00)	-3,54	(9 375,00)	-3,43	(3 750,00)	-40,00
28183000 Amort.matériel de bureau	(747,40)	-0,20	(414,40)	-0,15	(333,00)	-80,36
TOTAL IV - Actif Circulant NET	365 673,27	98,73	264 905,87	96,89	100 767,40	38,04
Créances clients et comptes rattachés	24 852,00	6,71			24 852,00	
041D Collectif clients débiteurs	5 590,00	1,51			5 590,00	
41810000 Usagers - Factures à établir	19 262,00	5,20			19 262,00	
Autres créances	785,84	0,21			785,84	
43100000 Sécurité sociale	116,19	0,03			116,19	
43702000 Mutuelle Alan	233,57	0,06			233,57	
43703000 MALAKOFF MEDERIC (retraite)	248,08	0,07			248,08	
44586000 Tva sur factures à recevoir	188,00	0,05			188,00	
Charges constatées d'avance	27 040,66	7,30			27 040,66	
48600000 Charges constatées d'avance	27 040,66	7,30			27 040,66	
Disponibilités	312 994,77	84,51	264 905,87	96,89	48 088,90	18,15
51210000 Banque Postale			259 329,27	94,85	(259 329,27)	-100,0
51230000 Compte Paypal	16 776,25	4,53	5 576,60	2,04	11 199,65	200,83
51250000 Banque Postale SCOP	296 218,52	79,98			296 218,52	
TOTAL DU BILAN ACTIF	370 381,85	100,00	273 412,65	100,00	96 969,20	35,47

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	232 982,79	62,90	227 912,65	83,36	5 070,14	2,22
Capital Social ou individuel	2 000,00	0,54			2 000,00	
10100000 Capital social ou individuel	2 000,00	0,54			2 000,00	
Autres réserves	227 912,65	61,53	217 327,77	79,49	10 584,88	4,87
10680000 Autres réserves	227 912,65	61,53	217 327,77	79,49	10 584,88	4,87
Résultat de l'exercice	3 070,14	0,83	10 584,88	3,87	(7 514,74)	-71,00
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	137 399,06	37,10	45 500,00	16,64	91 899,06	201,98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	300,00	0,08			300,00	
41910000 Usagers - Avances et acomptes	300,00	0,08			300,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 160,66	6,79			25 160,66	
040C Collectif fournisseurs créditeurs	23 484,00	6,34			23 484,00	
40810000 Fourniss. Fact. Non Parvenues	1 676,66	0,45			1 676,66	
Dettes fiscales et sociales	7 938,40	2,14			7 938,40	
43800000 Org. sociaux - Charg. à payer	32,40	0,01			32,40	
44551000 Tva à payer	6 199,00	1,67			6 199,00	
44861000 Taxe sur les salaires	1 707,00	0,46			1 707,00	
Autres dettes	390,00	0,11			390,00	
41980000 Usagers - R.R.R à accorder	390,00	0,11			390,00	
Produits constatés d'avance	103 610,00	27,97	45 500,00	16,64	58 110,00	127,71
48700000 Produits constatés d'avance	103 610,00	27,97	45 500,00	16,64	58 110,00	127,71
TOTAL DU BILAN PASSIF	370 381,85	100,00	273 412,65	100,00	96 969,20	35,47

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	153 110,59	<i>100,38</i>	152 744,29	<i>100,35</i>	366,30	<i>0,24</i>
Ventes de marchandises	202,00	<i>0,13</i>			202,00	
Ventes de marchandises FRANCE	202,00	<i>0,13</i>			202,00	
70710000 Vente DVD 20%	202,00	<i>0,13</i>			202,00	
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	152 326,64	<i>99,87</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	117,15	<i>0,08</i>
Production vendue Services FRANCE	152 326,64	<i>99,87</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	117,15	<i>0,08</i>
70600000 Formation Appel du mentor 0%	96 575,00	<i>63,32</i>	92 819,15	<i>60,98</i>	3 755,85	<i>4,05</i>
70610000 Prestations de services 20%	796,67	<i>0,52</i>			796,67	
70620000 Stages Arts ancestraux 0%	13 865,00	<i>9,09</i>	11 560,34	<i>7,60</i>	2 304,66	<i>19,94</i>
70630000 Stage Connexion à la nature et mentorat	38 149,97	<i>25,01</i>	45 655,00	<i>29,99</i>	(7 505,03)	<i>-16,44</i>
70640000 Formation Appel du mentor Année 4 0%	2 940,00	<i>1,93</i>			2 940,00	
70800000 Produits des activités annexes			2 107,00	<i>1,38</i>	(2 107,00)	<i>-100,0</i>
70880000 Visionnage films			68,00	<i>0,04</i>	(68,00)	<i>-100,0</i>
Montant net du chiffre d'affaires	152 528,64	<i>100,00</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	319,15	<i>0,21</i>
Autres produits d'exploitation	581,95	<i>0,38</i>	534,80	<i>0,35</i>	47,15	<i>8,82</i>
75600000 Cotisations			315,00	<i>0,21</i>	(315,00)	<i>-100,0</i>
75800000 Produits divers gest. courante	581,95	<i>0,38</i>	219,80	<i>0,14</i>	362,15	<i>164,76</i>
Total des charges d'exploitation	150 040,45	<i>98,37</i>	142 047,32	<i>93,32</i>	7 993,13	<i>5,63</i>
Achats de matières premières et autres appro.	13 342,25	<i>8,75</i>	11 296,88	<i>7,42</i>	2 045,37	<i>18,11</i>
60220000 Fournitures consommables	13 342,25	<i>8,75</i>	11 296,88	<i>7,42</i>	2 045,37	<i>18,11</i>
Autres achats et charges externes	84 510,38	<i>55,41</i>	123 101,19	<i>80,88</i>	(38 590,81)	<i>-31,35</i>
60400000 Achats d'études et prestations exo tva	51 668,34	<i>33,87</i>	61 011,18	<i>40,08</i>	(9 342,84)	<i>-15,31</i>
60611000 EDF	215,77	<i>0,14</i>	178,00	<i>0,12</i>	37,77	<i>21,22</i>
60612000 Gaz	236,33	<i>0,15</i>			236,33	
60614000 Carburant	1 571,13	<i>1,03</i>	1 127,12	<i>0,74</i>	444,01	<i>39,39</i>
60630000 Fournit.entretien, petit équip	3 541,84	<i>2,32</i>	3 282,00	<i>2,16</i>	259,84	<i>7,92</i>
60640000 Fournitures administratives	58,54	<i>0,04</i>	282,82	<i>0,19</i>	(224,28)	<i>-79,30</i>
60680000 Autres matières et fournitures			2 818,07	<i>1,85</i>	(2 818,07)	<i>-100,0</i>
61320000 Locations immobilières	2 534,00	<i>1,66</i>	2 520,00	<i>1,66</i>	14,00	<i>0,56</i>
61550000 Entretien / biens mobiliers	874,14	<i>0,57</i>	3 971,94	<i>2,61</i>	(3 097,80)	<i>-77,99</i>
61610000 Multirisques	1 310,60	<i>0,86</i>	1 299,71	<i>0,85</i>	10,89	<i>0,84</i>
61810000 Documentation générale	163,65	<i>0,11</i>	632,90	<i>0,42</i>	(469,25)	<i>-74,14</i>
61850000 Frais de colloques, séminaires	1 175,67	<i>0,77</i>			1 175,67	
62200000 Rém. interm. - honoraires	5 405,40	<i>3,54</i>	32 219,00	<i>21,17</i>	(26 813,60)	<i>-83,22</i>
62260000 Honoraires comptables	2 720,00	<i>1,78</i>	1 080,00	<i>0,71</i>	1 640,00	<i>151,85</i>
62261000 Honoraires social	816,20	<i>0,54</i>			816,20	
62270000 Frais d'actes, contentieux	48,87	<i>0,03</i>			48,87	
62280000 Honoraires autres	1 350,00	<i>0,89</i>			1 350,00	
62300000 Publicité, publications	500,00	<i>0,33</i>			500,00	
62310000 Annonces et insertions	177,30	<i>0,12</i>			177,30	
62380000 Divers Dons			20,00	<i>0,01</i>	(20,00)	<i>-100,0</i>
62510000 Voyages et déplacements	2 218,10	<i>1,45</i>	7 605,21	<i>5,00</i>	(5 387,11)	<i>-70,83</i>
62560000 Missions	1 059,04	<i>0,69</i>	2 227,86	<i>1,46</i>	(1 168,82)	<i>-52,46</i>
62570000 Réceptions	1 343,51	<i>0,88</i>	696,60	<i>0,46</i>	646,91	<i>92,87</i>
62610000 Frais postaux	57,65	<i>0,04</i>	105,13	<i>0,07</i>	(47,48)	<i>-45,16</i>
62620000 Frais téléphonie/internet	258,13	<i>0,17</i>	385,28	<i>0,25</i>	(127,15)	<i>-33,00</i>
62700000 Services bancaires et assimilé	449,58	<i>0,29</i>	305,40	<i>0,20</i>	144,18	<i>47,21</i>
62740000 Commissions Paypal	331,90	<i>0,22</i>			331,90	

Mission de présentation des comptes annuels

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
62770000	Commissions kajabi	44,78	0,03			44,78	
62780000	Autres frais et commissions			1 332,97	0,88	(1 332,97)	-100,0
62782000	Frais Stripe	4 049,91	2,66			4 049,91	
62810000	Cotisations/adhésions	330,00	0,22			330,00	
Impôts, taxes et versements assimilés		4 478,16	2,94			4 478,16	
63110000	Taxe sur les salaires	1 707,00	1,12			1 707,00	
63120000	Taxe d'apprentissage	245,00	0,16			245,00	
63330000	Participation des employeurs à	746,86	0,49			746,86	
63520000	Tva non récupérable	1 779,30	1,17			1 779,30	
Salaires		36 036,24	23,63			36 036,24	
64110000	Salaires, appointements	36 036,24	23,63			36 036,24	
Cotisations sociales		3 102,61	2,03			3 102,61	
64510000	Cotisations à l'Urssaf	1 278,16	0,84			1 278,16	
64520000	Cotisations prévoyance et mutuelle	1 535,00	1,01			1 535,00	
64530000	Cotisat. caisses de retraites	229,45	0,15			229,45	
64750000	Médecine du travail	60,00	0,04			60,00	
Dotations aux amortissements		4 434,67	2,91	4 350,40	2,86	84,27	1,94
68112000	Dot.amort. immo.corporelles	4 434,67	2,91	4 350,40	2,86	84,27	1,94
Autres charges		4 136,14	2,71	3 298,85	2,17	837,29	25,38
65100000	Redevances plateforme logiciel	3 803,61	2,49	3 220,75	2,12	582,86	18,10
65800000	Charges de gestion courantes	242,53	0,16			242,53	
67120000	Pénalités/amendes			78,10	0,05	(78,10)	-100,0
65820000	Pénalités et autres charges	90,00	0,06			90,00	
Résultat d'exploitation		3 070,14	2,01	10 696,97	7,03	(7 626,83)	-71,30
Total des produits financiers							
Total des charges financières				112,09	0,07	(112,09)	-100,0
Différences négatives de change				112,09	0,07	(112,09)	-100,0
66600000	Pertes de change			112,09	0,07	(112,09)	-100,0
Résultat financier				(112,09)	-0,07	112,09	100,00
Résultat courant avant impôts		3 070,14	2,01	10 584,88	6,95	(7 514,74)	-71,00
Produits exceptionnels							
Charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Résultat de l'exercice		3 070,14	2,01	10 584,88	6,95	(7 514,74)	-71,00

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	152 528,64	<i>100,00</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	319,15	<i>0,21</i>
Ventes de marchandises	202,00	<i>0,13</i>			202,00	
70710000 Vente DVD 20%	202,00	<i>0,13</i>			202,00	
Marge commerciale	202,00	<i>100,00</i>			202,00	
Production vendue Services	152 326,64	<i>99,87</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	117,15	<i>0,08</i>
70600000 Formation Appel du mentor 0%	96 575,00	<i>63,32</i>	92 819,15	<i>60,98</i>	3 755,85	<i>4,05</i>
70610000 Prestations de services 20%	796,67	<i>0,52</i>			796,67	
70620000 Stages Arts ancestraux 0%	13 865,00	<i>9,09</i>	11 560,34	<i>7,60</i>	2 304,66	<i>19,94</i>
70630000 Stage Connexion à la nature et mentorat	38 149,97	<i>25,01</i>	45 655,00	<i>29,99</i>	(7 505,03)	<i>-16,44</i>
70640000 Formation Appel du mentor Année 4 0%	2 940,00	<i>1,93</i>			2 940,00	
70800000 Produits des activités annexes			2 107,00	<i>1,38</i>	(2 107,00)	<i>-100,0</i>
70880000 Visionnage films			68,00	<i>0,04</i>	(68,00)	<i>-100,0</i>
Production de l'exercice	152 326,64	<i>99,87</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	117,15	<i>0,08</i>
Production de l'exercice + Marge commerciale	152 528,64	<i>100,00</i>	152 209,49	<i>100,00</i>	319,15	<i>0,21</i>
Achats stockés approvisionnement	13 342,25	<i>8,75</i>	11 296,88	<i>7,42</i>	2 045,37	<i>18,11</i>
60220000 Fournitures consommables	13 342,25	<i>8,75</i>	11 296,88	<i>7,42</i>	2 045,37	<i>18,11</i>
Achats de sous-traitance	51 668,34	<i>33,87</i>	61 011,18	<i>40,08</i>	(9 342,84)	<i>-15,31</i>
60400000 Achats d'études et prestations exo tva	51 668,34	<i>33,87</i>	61 011,18	<i>40,08</i>	(9 342,84)	<i>-15,31</i>
Achats non stockés matières et fournitures	5 623,61	<i>3,69</i>	7 688,01	<i>5,05</i>	(2 064,40)	<i>-26,85</i>
60611000 EDF	215,77	<i>0,14</i>	178,00	<i>0,12</i>	37,77	<i>21,22</i>
60612000 Gaz	236,33	<i>0,15</i>			236,33	
60614000 Carburant	1 571,13	<i>1,03</i>	1 127,12	<i>0,74</i>	444,01	<i>39,39</i>
60630000 Fournit.entretien, petit équip	3 541,84	<i>2,32</i>	3 282,00	<i>2,16</i>	259,84	<i>7,92</i>
60640000 Fournitures administratives	58,54	<i>0,04</i>	282,82	<i>0,19</i>	(224,28)	<i>-79,30</i>
60680000 Autres matières et fournitures			2 818,07	<i>1,85</i>	(2 818,07)	<i>-100,0</i>
Autres charges externes	27 218,43	<i>17,84</i>	54 402,00	<i>35,74</i>	(27 183,57)	<i>-49,97</i>
61320000 Locations immobilières	2 534,00	<i>1,66</i>	2 520,00	<i>1,66</i>	14,00	<i>0,56</i>
61550000 Entretien / biens mobiliers	874,14	<i>0,57</i>	3 971,94	<i>2,61</i>	(3 097,80)	<i>-77,99</i>
61610000 Multirisques	1 310,60	<i>0,86</i>	1 299,71	<i>0,85</i>	10,89	<i>0,84</i>
61810000 Documentation générale	163,65	<i>0,11</i>	632,90	<i>0,42</i>	(469,25)	<i>-74,14</i>
61850000 Frais de colloques, séminaires	1 175,67	<i>0,77</i>			1 175,67	
62200000 Rém. interm. - honoraires	5 405,40	<i>3,54</i>	32 219,00	<i>21,17</i>	(26 813,60)	<i>-83,22</i>
62260000 Honoraires comptables	2 720,00	<i>1,78</i>	1 080,00	<i>0,71</i>	1 640,00	<i>151,85</i>
62261000 Honoraires social	816,20	<i>0,54</i>			816,20	
62270000 Frais d'actes, contentieux	48,87	<i>0,03</i>			48,87	
62280000 Honoraires autres	1 350,00	<i>0,89</i>			1 350,00	
62300000 Publicité, publications	500,00	<i>0,33</i>			500,00	
62310000 Annonces et insertions	177,30	<i>0,12</i>			177,30	
62380000 Divers Dons			20,00	<i>0,01</i>	(20,00)	<i>-100,0</i>
62510000 Voyages et déplacements	2 218,10	<i>1,45</i>	7 605,21	<i>5,00</i>	(5 387,11)	<i>-70,83</i>
62560000 Missions	1 059,04	<i>0,69</i>	2 227,86	<i>1,46</i>	(1 168,82)	<i>-52,46</i>
62570000 Réceptions	1 343,51	<i>0,88</i>	696,60	<i>0,46</i>	646,91	<i>92,87</i>
62610000 Frais postaux	57,65	<i>0,04</i>	105,13	<i>0,07</i>	(47,48)	<i>-45,16</i>
62620000 Frais téléphonie/internet	258,13	<i>0,17</i>	385,28	<i>0,25</i>	(127,15)	<i>-33,00</i>
62700000 Services bancaires et assimilé	449,58	<i>0,29</i>	305,40	<i>0,20</i>	144,18	<i>47,21</i>
62740000 Commissions Paypal	331,90	<i>0,22</i>			331,90	
62770000 Commissions kajabi	44,78	<i>0,03</i>			44,78	
62780000 Autres frais et commissions			1 332,97	<i>0,88</i>	(1 332,97)	<i>-100,0</i>
62782000 Frais Stripe	4 049,91	<i>2,66</i>			4 049,91	
62810000 Cotisations/adhésions	330,00	<i>0,22</i>			330,00	

Mission de présentation des comptes annuels

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Valeur ajoutée produite	54 676,01	35,85	17 811,42	11,70	36 864,59	206,97
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	2 698,86	1,77			2 698,86	
63110000 Taxe sur les salaires	1 707,00	1,12			1 707,00	
63120000 Taxe d'apprentissage	245,00	0,16			245,00	
63330000 Participation des employeurs à	746,86	0,49			746,86	
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 779,30	1,17			1 779,30	
63520000 Tva non récupérable	1 779,30	1,17			1 779,30	
Salaires	36 036,24	23,63			36 036,24	
64110000 Salaires, appointements	36 036,24	23,63			36 036,24	
Cotisations sociales	3 102,61	2,03			3 102,61	
64510000 Cotisations à l'Urssaf	1 278,16	0,84			1 278,16	
64520000 Cotisations prévoyance et mutuelle	1 535,00	1,01			1 535,00	
64530000 Cotisat. caisses de retraites	229,45	0,15			229,45	
64750000 Médecine du travail	60,00	0,04			60,00	
Excédent brut d'exploitation	11 059,00	7,25	17 811,42	11,70	(6 752,42)	-37,91
Autres produits d'exploitation	581,95	0,38	534,80	0,35	47,15	8,82
75600000 Cotisations			315,00	0,21	(315,00)	-100,0
75800000 Produits divers gest. courante	581,95	0,38	219,80	0,14	362,15	164,76
Dotations aux amortissements et provisions	4 434,67	2,91	4 350,40	2,86	84,27	1,94
68112000 Dot.amort. immo.corporelles	4 434,67	2,91	4 350,40	2,86	84,27	1,94
Autres charges	4 136,14	2,71	3 298,85	2,17	837,29	25,38
65100000 Redevances plateforme logiciel	3 803,61	2,49	3 220,75	2,12	582,86	18,10
65800000 Charges de gestion courantes	242,53	0,16			242,53	
67120000 Pénalités/amendes			78,10	0,05	(78,10)	-100,0
65820000 Pénalités et autres charges	90,00	0,06			90,00	
Résultat d'exploitation	3 070,14	2,01	10 696,97	7,03	(7 626,83)	-71,30
Total des charges financières			112,09	0,07	(112,09)	-100,0
66600000 Pertes de change			112,09	0,07	(112,09)	-100,0
Résultat courant avant impôts	3 070,14	2,01	10 584,88	6,95	(7 514,74)	-71,00
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	3 070,14	2,01	10 584,88	6,95	(7 514,74)	-71,00

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **370 382 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 153 111 euros** et un total **charges de 150 040 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 3 070 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evènements significatifs

Transformation de l'Association en Société Coopérative et Participative (SCOP) Société opar actions simplifié (SAS) à capital variable par AGE du
12/02/2025

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			636			636
	Instal., agencement, aménagement divers	2 674					2 674
	Matériel de transport	15 000					15 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	999					999
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 673		636			19 309	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		18 673		636			19 309

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels				84		84
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			377	267		644
	Matériel de transport			9 375	3 750		13 125
	Matériel de bureau, mobilier			414	333		747
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			10 166	4 435		14 601	
TOTAL				10 166	4 435		14 601

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Mission de présentation des comptes annuels

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	24 852	24 852	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	598	598	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	188	188	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	27 041	27 041	
TOTAL DES CREANCES		52 679	52 679	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 161	25 161		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32	32		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 199	6 199		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 707	1 707		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	390	390		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	103 610	103 610		
TOTAL DES DETTES		137 099	137 099		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Mission de présentation des comptes annuels

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	19 262		19 262	
Autres créances				
TOTAL	19 262		19 262	

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677		1 677
Dettes fiscales et sociales	1 739		1 739
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes	390		390
TOTAL	3 806		3 806

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	27 041		27 041	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	27 041		27 041	

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	103 610	45 500	58 110	127,7
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	103 610	45 500	58 110	127,7

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		40,00	50,0000	2 000,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40,00	50,0000	2 000,00

Etats financiers au 31/12/2025

Documents Fiscaux



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒																																
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐																												
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																																							
Désignation de la société								Adresse du siège social																															
SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)																																							
SIRET								83910587100025																															
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement																															
268 Montée DE RUISSE																																							
26150 SAINT-JULIEN-EN-QUINT																																							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																																							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																																							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET																															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																																							
B ACTIVITÉ																																							
Activités exercées				Enseignement				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐																											
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																																							
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal												0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit																					
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																																							
2. Plus-values																																							
PV à long terme imposables à 15%								PV à long terme imposables à 19%								PV exonérées (art. 238 quindecies)																							
Autres PV imposables à 19%								PV à long terme imposables à 0%																															
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																																							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies				☐				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐				Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A				☐				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				☐				Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies				☐			
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A				☒				Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies				☐				Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies				☐				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies				☐				Autres dispositifs				☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				☐				Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)								Plus-values exonérées relevant du taux de 15%															
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI																																							
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)																																							
Base d'imposition								Chiffre d'affaires								Taux d'imposition																							
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (notice n°2065-SD)																																							
Base d'imposition								Taux d'imposition																															
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																																							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																																							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																																							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																																							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																																							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																																							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												☐		Si oui, indication du logiciel utilisé																									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :														Nom et adresse du conseil :																									
CABINET GUIGARD VEYRET GROUPE VINGT SIX												16 rue Paul Henri Spaak 26000 VALENCE																											
												Tél : 04 75 41 98 98										Tél :																	
Identité du déclarant :																																							
Date : 21042026												Lieu : VALENCE																											
Qualité et nom du signataire : PRESIDENT - FAULHABER CECILE																																							
Signature :																																							
Examen de conformité fiscale (ECF)												☐		prestataire :																									

SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)
31122025

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)	83910587100025	8559B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
268 Montée DE RUISSE		
26150 SAINT-JULIEN-EN-QUINT		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)	83910587100025	8559B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
268 Montée DE RUISSE		
26150 SAINT-JULIEN-EN-QUINT		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)	83910587100025	8559B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
268 Montée DE RUISSE		
26150 SAINT-JULIEN-EN-QUINT		

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 268 Montée DE RUISSE			Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 8 3 9 1 0 5 8 7 1 0 0 0 2 5			Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31122025	
			N-1 31122024	
			Brut 1	
			Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
			Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA	
Frais d'établissement *			AB	
Frais de développement *			CX	
Concessions, brevets et droits similaires			AF	
Fonds commercial			AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)			AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			AL	
Terrains			AN	
Constructions			AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	
Autres immobilisations corporelles			AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			AV	
Participations			CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			CU	
Créances rattachées à des participations			BB	
Autres titres immobilisés			BD	
Prêts			BF	
Autres immobilisations financières *			BH	
TO TAL (II)			BJ	
Matières premières, approvisionnements			BL	
En cours de production de biens			BN	
En cours de production de services			BP	
Produits intermédiaires et finis			BR	
Marchandises			BT	
Avances et acomptes versés sur commandes			BV	
Clients et comptes rattachés (3) *			BX	
Autres créances (3)			BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé			CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD	
Disponibilités			CF	
Charges constatées d'avance (3) *			CH	
TO TAL (III)			CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)			CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)			CM	
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)			CN	
TO TAL GENERAL (I à VI)			CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *			Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000)	DA	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	227 913	217 328	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 070	10 585	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	232 983	227 913	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Instruments financiers à terme	D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	300		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 161		
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 938		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	390		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	103 610	45 500	
	TOTAL (IV)	EC	137 399	45 500	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	370 382	273 413	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	137 099	45 500	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	202	FB		FC	202		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	152 327	FH		FI	152 327	152 209	
		FJ	152 529	FK		FL	152 529	152 209	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1			
Autres produits (1) (11)					FQ	582	535		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	153 111	152 744	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	13 342	11 297	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	84 510	123 101	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 478		
	Salaires et traitements *					FY	36 036		
	Cotisations sociales (10)					FZ	3 103		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili-	$\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$			GA	4 435	4 350	
		-sations				GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
	Autres charges (12)					GE	4 136	3 299	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	150 040	142 047
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 070	10 697	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS		112	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU		112
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(112)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 070	10 585	

Désignation de l'entreprise SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	153 111
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	150 040
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 070
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 804
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
dont cotisations facultatives Madelin A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	636
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 674	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	15 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	999	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	18 673	LO		LP	636	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	18 673	ØH		ØJ	636	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	636	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 674	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	15 000	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	999	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	19 309	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	19 309	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)													Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH					
TOTAL I			RK		RM		RN		RO					
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	84	QB		QC	84				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	377	QE	267	QF		QG	644				
	Matériel de transport		QH	9 375	QI	3 750	QJ		QK	13 125				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	414	QM	333	QN		QO	747				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
	TOTAL II		QU	10 166	QV	4 435	QW		QX	14 601				
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	10 166	ØP	4 435	ØQ		ØR	14 601				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO				
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières			UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA						
		Autres créances clients			UX	24 852	24 852				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1						
		Personnel et comptes rattachés			UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	598	598				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	188	188				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
		Groupe et associés (2)			VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR						
		Charges constatées d'avance			VS	27 041	27 041				
	TOTAUX				VT	52 679	52 679	VU	52 679	VV	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
					VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 161	25 161					
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32	32					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 199	6 199						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 707	1 707						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	390	390					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
		Produits constatés d'avance		8L	103 610	103 610					
TOTAUX				VY	137 099	137 099	VZ	137 099			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122025	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 3 070	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 90				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR 3 160			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)	HT	2 776	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XA 2 776			
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG 384			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			YD				
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XH 3 160			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0 XO 0			

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses au 31/12/2025

Libellé	Montant
50% PART TRAVAIL SCOP	384
Totalisation	384

Désignation de l'entreprise SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2025

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB		Dividendes	ZD	10 585	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	10 585			ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF					
						ZG					
	TOTAL I	ØF	10 585			TOTAL II	ZH		10 585		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	51 668			61 011		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 2 534)				XQ	2 534			2 520		
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 340			33 299		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	19 968			26 271		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	84 510			123 101		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS)				9Z	4 478					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	4 478					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	7 824					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 625					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *				ØB	36 036					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0				ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS										
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

{ B }
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)**Néant $\boxed{X}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 83910587100025

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)

ADRESSE (voie) 268 Montée DE RUISSE

CODE POSTAL 26150 VILLE SAINT-JULIEN-EN-QUINT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2
Totalisation	P5	2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	40
Totalisation	P6	40

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille DINGLI Prénom(s) Emmanuelle

Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 31051977 N° département 92 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays FRANCE

Adresse : N° 15 Voie Rue du Milieu

Code postal 26150 Commune DIE Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom de famille FAULHABER Prénom(s) Cécile

Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 21051974 N° département 92 Commune SAINT CLOUD Pays FRANCE

Adresse : N° 268 Voie Montée de Ruisse

Code postal 26150 Commune SAINT JULIEN EN QUINT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|5|

N° SIRET 8|3|9|1|0|5|8|7|1|0|0|0|2|5|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)

ADRESSE (voie) 268 Montée DE RUISSE

CODE POSTAL 26150 VILLE SAINT-JULIEN-EN-QUINT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

N° 2069-RCI-SD

(2026)

Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile

Néant ☒

Dénomination de l'entreprise	SAS 3EME OPTION (TROISIEME OPTION)	N° Siren :839105871
Adresse	268 Montée DE RUISSE 26150 SAINT-JULIEN-EN-QUINT	

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐	PME au sens communautaire ☐
---	--

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Documents Annexes SCOP

ANNEXE FISCALE AU TABLEAU 2051
 AU
 31/12/2025

<i>EXERCICES</i>	<i>RESERVE LEGALE TENANT LIEU DE PPI</i>	<i>FONDS DE DEVELOPPEMENT TENANT LIEU DE PPI</i>	<i>RESERVES HORS PPI OU DE PLUS DE 5 ANS</i>	<i>TOTAUX</i>
antérieurs				0
2021			0	0
2022			0	0
2023			0	0
2024			0	0
2025			227 912	227 912
TOTAL	0	0	227 912	227 912

Annexe particulière : CGI article 237 bis AIII lettre du SLF en date du 01/10/1987.

Documents Annexes SCOP

REPARTITION DE L'EXCEDENT NET DE GESTION
ANNEXE FISCALE AU TABLEAU 2053
AU
31/12/2025
(Subdivision ligne HN du Compte de résultat)

RESULTAT - LIGNE HN (excédent net de gestion)

Dont	répartition part travail affectée à la réserve spéciale de participation	767,54
Dont	dotation à la réserve légale et au fonds de développement tenant lieu de provision pour investissement	2 302,60

REPARTITION DES RESULTATS
AU
31/12/2025

<u>EXCEDENT D'EXPLOITATION AVANT IMPOT</u>		3 070,14
 <u>REINTEGRATION</u>	90	
 <u>DEDUCTION</u> 50% part travail scop ZRR EXONERATION 100%	383,77 2776,37	
 <u>IMPOT SUR LES BENEFICES</u>		0
Base IS 15 %	0	
Base IS 33 1/3%		
IS	0	
Crédits impôts		0

EXCEDENT NET D'EXPLOITATION A REPARTIR

3 070,14

AFFECTATION DU RESULTAT

AFFECTATION DU RESULTAT		PARTICIPATION	ASSIMILE PPI	DIVIDENDES	Hors PPI	TOTAL
Dividende	0,00%			0,00		0,00
Participation	25,00%	767,54				767,54
Réserve légale	15,00%		0,00		460,52	460,52
Fonds de développement	60,00%				1 842,08	1 842,08
		767,54	0,00	0,00	2 302,60	3 070,14

**ANNEXE FISCALE AU TABLEAU 2058-A
EXERCICE AU
31/12/2025**

DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES LIGNE XG

Part travail affectée à la participation 25 % des excédents nets	383,77
Réserve légale et fonds de développement tenant lieu de provision pour investissement 25 % des excédents nets	
Produit d'impôt CICE	
<u>TOTAL</u>	383,77